

Preuve. Voix. Action : Catalyser le Changement pour l'Égalité des sexes dans le domaine de la santé

Forum Annuel Virtuel du Gender and Health Hub - 5, 6, 7 décembre 2023

Session 2 : Justice numérique et droits en matière de santé sexuelle et reproductive

Date : Mercredi 6 décembre 2023

Heure : 12 h 00 – 13 h 30 **Londres** / 15 h 00 – 16 h 30 **Nairobi** / 20 h 00 – 21 h 30 **Malaisie**

Langue : Anglais avec interprétation vers le Français et l'Espagnol

Organisateurs : UNU-IIGH et SRHM

Description :

Il est fondamental d'accorder une attention soutenue au rôle des technologies numériques dans le domaine des droits en matière de santé sexuelle et reproductive (DSSR). La recherche démontre de plus en plus à quel point la technologie numérique peut avoir des impacts positifs sur les DSSR. Elle peut *permettre un accès accru* aux services de santé sexuelle et reproductive (SSR), atteignant les populations les plus marginalisées, difficiles d'accès et pour lesquelles les infrastructures sont les plus inaccessibles, ainsi que celles confrontées à des services de santé subversifs dans des contextes politiques restrictifs, telles que les populations LGBTIQ+ et les travailleur-euses du sexe. Elle peut également fournir des informations et des conseils, ainsi que garantir l'accès aux services et aux produits possiblement assujettis à des restrictions, tels que la contraception d'urgence, les avortements médicaux ou les soins de transitions.

Si les technologies numériques liées à la santé sexuelle et reproductive sont prometteuses et susceptibles de révolutionner les services de santé sexuelle et reproductive, la croissance et l'utilisation non réglementées des innovations numériques peuvent également laisser présager d'innombrables utilisations et actions. Elles peuvent être utilisées pour perpétuer du racisme, sexisme, validisme ou des discriminations basées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre et peuvent également renforcer l'exclusion, la marginalisation et les violations déjà existantes des droits humains. Les communautés marginalisées, y compris les personnes vivant avec le SIDA, les travailleur-euses du sexe, les personnes LGBTIQ+ et les femmes vivant dans des zones avec un accès restreint à l'aspect légal de la SSR, peuvent être touchées de manière disproportionnée par la collecte, la surveillance, la commercialisation et l'utilisation malveillante de leurs données privées et intimes, en particulier dans un contexte criminel.

La demande pour une nécessité d'appliquer un cadre de justice social et de droits humains dans les espaces numériques liés à la santé sexuelle et reproductive est grandissante. Pour cela, il sera nécessaire d'évaluer comment les nouvelles technologies peuvent se mettre au service de l'avancement des DSSR, au lieu de les mettre en danger, et quelles sont les mesures à prendre pour protéger les droits humains en matière de SSR, tels que les droits liés à la vie privée, la confidentialité, la non-discrimination et l'égalité, la sûreté et la sécurité. Il faudra également revoir les structures sociales injustes, telles que la criminalisation et les inégalités ayant un impact sur les DSSR dans l'espace numérique et adopter des

mécanismes assurant une responsabilisation dans le domaine légal, social et dans le système sanitaire, applicables aussi bien aux États qu'aux acteurs non-étatiques (industries et bailleurs de fonds) afin qu'ils travaillent sur un cadre cohérent et basé sur les droits.

Objectifs :

Ce webinaire tend à apporter des preuves et des considérations politiques pour un appel fort à l'adoption d'une justice sociale et d'un cadre basé sur les droits liés au développement, à l'adoption et à la mise en œuvre de technologies numériques en faveur de l'avancement des DSSR.

Public cible :

Chercheur·euses en DSSR, dirigeant·es politiques, responsables de la mise en œuvre de la politique, bailleur·euses de fond, universitaires, défenseur·euses des droits humains et acteur·rices de la société civile.

Messages clés :

Savoir comment intégrer les droits et la justice numérique pour faire face aux enjeux intersectionnels liés aux DSSR, à la santé et aux inégalités, en prenant en compte l'évolution technologique et les espaces numériques.